

Ville de Toronto (Ontario) [1]

PROFIL

Population	2,6 M habitants (2011) [2], projection de 3,0 M habitants pour 2031 [3]		
Types d'immeubles résidentiels	Nombre total de logements	Nombre de logements desservis par la collecte des matières organiques	
	Maisons unifamiliales et plex (1 à 8 log.)	Environ 450 000 log.	450 000 log. (100%)
	Multilogements (9 log. et plus)	Environ 425 000 log. desservis par la Ville [4]	Environ 358 000 log. (84%) desservis par la Ville

CONTEXTE

Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Provincial : Obligation pour les multilogements de 6 log. et plus, situés dans une municipalité avec une population de 5000 habitants et plus, de fournir un programme de recyclage des matières recyclables, pas appliquée - Municipal (2007) : Établissement d'un objectif global de diversion de 70% pour 2010, cet objectif n'a pas été atteint [5] - Municipal (2013) : Établissement d'un objectif de 4000 multilogements desservis par la collecte des matières organiques pour la fin 2014 	
Chronologie	2002-2006	Plusieurs projets pilotes sur la collecte des matières organiques dans les multilogements Implantation de la collecte des matières organiques dans les maisons unifamiliales
	2009	Début de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les multilogements sur demande
	2015	Stratégie en développement pour la gestion des déchets à long terme, adoption prévue en 2016

DÉMARCHE D'ISÉ SPÉCIFIQUE AUX MULTIOGEMENTS

Démarche d'implantation	- Campagne publicitaire spécifique aux multilogements (ex. : site web, envois postaux, journaux, abribus)	
	Propriétaires / gestionnaires <ul style="list-style-type: none"> - Invitation expliquant le programme et indiquant qu'il doit contacter la Ville pour obtenir les contenants - Visite terrain, sur demande 	Occupants <ul style="list-style-type: none"> - Lettre et bulletin d'information - Kiosque d'information dans le hall d'entrée de l'immeuble - Séance d'information, sur demande
Outils	<ul style="list-style-type: none"> - Affiches pour les lieux d'entreposage des contenants - Étiquettes pour les contenants - Guide, fourni sur demande - Autres documents (affiches, cartes d'information) 	

Relance et récurrence	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2013 : Campagne spécifique aux multilogements pour augmenter la collecte de toutes les matières résiduelles, la Ville a consacré des ressources importantes - Suivi de la participation des immeubles et relance des activités d'ISÉ au besoin - Calendrier avec informations sur le recyclage - Site web : Section dédiée aux multilogements - Soutien aux ambassadeurs du recyclage [6]
------------------------------	--

MODALITÉS DE COLLECTE PROPRES AUX MULTIOGEMENTS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Exigence générale	- Rendre la collecte des matières organiques et recyclables aussi facile que celle des déchets, moyens laissés au choix des propriétaires		
Contenant de tri et de transfert	<ul style="list-style-type: none"> - Minibac fourni pour chaque logement, 10% de remplacement fourni annuellement au propriétaire - Sacs de papier et de plastique (compostables, réguliers) acceptés 	s.o.	s.o.
Contenant de collecte en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Bac roulant de 130 L / 15 log. - Conteneur de 2 v³ / 100 log. avec petite porte pour réduire les risques de contamination 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac roulant de 360 L, 4 bacs / 25 log. - Conteneur de 3 ou 4 v³, 8 v³ / 100 log. 	
Lieu d'entreposage	- Variable		
Fréquence de collecte	- 1X / semaine	- 1X / semaine, parfois 2X / semaine à la suite d'un monitoring de la Ville, se produit surtout dans des situations où l'espace est insuffisant, aucun frais additionnels	- 2X / semaine dans la plupart des cas, certains immeubles qui performant bien en ce qui a trait au recyclage peuvent réduire à 1X / semaine

RESPONSABILITÉS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Fourniture des contenants	Ville		Propriétaire
Collecte	Ville pour les 3 fractions		

ENCADREMENT

Note	Aucun encadrement exercé par la Ville auprès des multilogements desservis par le privé		
Outils	ISÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Billet de courtoisie - Relance des activités d'ISÉ auprès des immeubles problématiques 	
Règlementaires	- Depuis 2009, obligation de rendre la collecte des matières organiques et recyclables aussi facile que celle des déchets		
Économiques	- Facturation du service de collecte des déchets selon le volume des conteneurs pour les déchets		
Suivi	Caractérisations sur une base régulière		



RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AUX MULTIOGEMENTS

Performance	<ul style="list-style-type: none">- Taux de diversion global (2014) : 26 % <p>Résultats des projets pilotes (2002-2006)</p> <ul style="list-style-type: none">- Rendement : moyenne de 1 kg de matières organiques/log./semaine, minimum de 0,43 et maximum de 2,09; meilleurs rendements dans les immeubles avec un propriétaire proactif et où il n'y avait pas de chute à déchets (les occupants devaient déjà se déplacer à la salle d'entreposage pour déposer les matières recyclables et les déchets).- Taux de capture des matières organiques : 25 %- Taux de contamination : comparable à celui pour les maisons unifamiliales. Toutefois les immeubles participants étaient volontaires. Les taux de contamination pour les immeubles récalcitrants pourraient être plus élevés. La contamination était plus élevée avec les chutes à 3 fractions (> 20 % par volume) malgré une bonne participation. Un essai de dédier une chute à déchets pour les matières organiques a été abandonné en raison de la contamination trop importante.
Satisfaction	Résultats du projet pilote en 2006, sondage mené auprès des occupants (taux de réponse : 34 %) <ul style="list-style-type: none">- 64 % participaient à la collecte des matières organiques- Raison évoquée pour leur participation : bon pour l'environnement- Irritants : pas pratique, salissant, présence de mouches à fruits, odeurs, travail requis- Améliorations suggérées : documents plus clairs avec messages plus forts, collecte à chaque étage, chute dédiée pour les matières organiques, application de pénalités financières, rendre la participation obligatoire

OPINION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

- Faciliter la collecte des matières organiques, la rendre équivalente à celle des déchets ou mieux.
- Dédier des ressources de la Ville pour réaliser les activités d'ISÉ : les propriétaires et occupants volontaires contribuent beaucoup au succès du programme au sein d'un immeuble, mais la Ville n'a pas de contrôle là-dessus.
- Assurer la capacité de traitement des infrastructures de traitement des matières organiques.
- Fournir les contenants pour les matières organiques.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Les informations détaillées sont présentées seulement pour les multilogements desservis par la Ville.
2. City of Toronto. (2012). 2011 Census. Population and Dwelling Counts. Tiré de http://www1.toronto.ca/city_of_toronto/social_development_finance_administration/files/pdf/2011-census-background.pdf
3. City of Toronto. (2015). Flashforward: Projecting Population and Employment to 2031 in a Mature Urban Area. Tiré de <http://www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vnextoid=cc550621f3161410VgnVCM10000071d60f89RCRD>
4. Il y a environ 621 000 logements au total sur le territoire de la Ville dans des immeubles avec plus de 9 logements. Environ 425 000 logements sont desservis par la collecte municipale et 196 000 logements, par le privé.



5. City of Toronto. (2013). Long Term Waste Management Strategy. Report to Public Works and Infrastructure Committee. Tiré de <http://www.pac.ca/assets/toronto-waste-management.pdf>
6. Les ambassadeurs du recyclage sont des résidents qui font de l'ISÉ au sein de leur propre immeuble. La Ville les soutient en leur donnant des formations et des outils. Ils sont présents dans environ 220 des 4500 immeubles de la Ville. Ces immeubles ont les plus hauts taux de diversion des matières résiduelles.

Représentant municipal consulté :

Renee Dello, Senior Analyst, Waste Division, Ville de Toronto, communication personnelle, 10 novembre 2015.